



PUBLIC

Professionnels en
ESSMS



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

2 jours - 14 heures



MODALITÉS

Présentiel



TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation et attestation de fin de formation

» CONTEXTE

- Comment concilier secret professionnel et partage d'informations ?
- Comment respecter la vie privée de l'utilisateur/patient sans pour autant faire obstacle à la mission première d'aide et d'accompagnement du professionnel du champ sanitaire, social et médico-social ? Cette action de formation se fixe pour objectif de comprendre le cadre légal du secret professionnel, ainsi que la nécessité et la pertinence du secret partagé, pour développer ses compétences, en tant que professionnel du champ social, médico-social ou sanitaire, au regard des exigences législatives et usuelles.

» RÉSULTATS ATTENDUS

- Rappeler ses obligations professionnelles en matière de respect du secret professionnel
- Définir l'enjeu du secret partagé
- Réfléchir à un positionnement professionnel adapté en termes de partage d'informations

» OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser ses obligations professionnelles en matière de respect du secret professionnel et de secret partagé
- Définir le cadre et le contenu du secret professionnel et du secret partagé
- Identifier les différentes situations de levée du secret professionnel dans les situations de danger notamment
- Comprendre les modalités d'accès au dossier de l'utilisateur et les informations à partager
- Connaître et saisir l'incidence de ses limites professionnelles en matière de communication et de transmission d'informations, dans l'équipe et avec les divers partenaires
- Analyser sa pratique et identifier ses pistes de positionnement dans le secret partagé

» MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, d'analyse de situations et de pratiques et d'identification d'actions d'amélioration.
- Remise d'un livret pédagogique.



DATES ET LIEUX

A définir - dans vos locaux



TARIFS

Nous consulter



INTERVENANTE

Patricia BOUDOU
Juriste formatrice en secteur
sanitaire, social et médico-social



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

LE SECRET PROFESSIONNEL EN PRATIQUE

- ✓ **Qu'est-ce que le secret professionnel ?**
 - ✓ Pourquoi existe-t-il ?
 - ✓ Les enjeux du respect de la vie privée de l'utilisateur
 - ✓ Les informations couvertes par le secret professionnel et secret médical
 - ✓ Différence entre secret professionnel, devoir de discrétion, droit de réserve
- ✓ **Les professions concernées par le secret professionnel**
 - ✓ Qui est concerné par le secret professionnel ?
 - ✓ Les différentes catégories de secret professionnel
 - ✓ L'article 226-13 du code pénal modifiée depuis 2016
 - ✓ Les textes spécifiques de respect du secret professionnel, profession par profession : éducateur, assistante sociale, professionnel soignant....
- ✓ **Le contenu des informations concernées par le secret professionnel**
 - ✓ Les questions à se poser concernant le dossier social, le dossier de soins, le dossier médical
- ✓ **Les enjeux du secret professionnel**

La responsabilité juridique du professionnel en cas de non-respect du secret professionnel

Se poser les bonnes questions au quotidien : respecter le secret professionnel à l'écrit, à l'oral : réunion, synthèse écrite, dossier de l'utilisateur, envoi des mails, ...

LES CAS DE LEVEE DU SECRET PROFESSIONNEL : LE SECRET PARTAGE DANS LES SITUATIONS DE DANGER /L'ACCES AU DOSSIER DE L'USAGER

- ✓ **Les exceptions au secret professionnel dans les situations de danger**
 - Le cas particulier des situations de maltraitance et non-assistance à personne en péril – article 226-14 du code pénal
 - Les autres cas spécifiques de levée du secret professionnel en secteur social et médico-social et sanitaire
- ✓ **La question de l'accès au dossier par l'utilisateur**
 - L'accès au dossier administratif
 - Les documents communicables et l'exercice du droit d'accès
 - L'accès au dossier dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux
 - Le droit des usagers à accéder à son dossier
 - Le contenu du dossier
 - Les personnes autorisées à consulter
 - Les modalités d'accès
 - Les restrictions à la communication de certains documents
 - Le dossier médical
 - Le contenu du dossier médical
 - L'accès au dossier médical
 - La conservation du dossier médical

LE «SECRET PARTAGE » AU QUOTIDIEN : APPORT DE CONNAISSANCES, ANALYSE DE SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET IDENTIFICATION D'AXES D'AMELIORATION

- ✓ **Secret partagé et partage d'informations : contexte**
 - Qu'est-ce que le partage d'informations ?
 - Analyse des changements récents au regard de la loi santé de 2016
 - Les dispositions sur le partage d'informations : précisions sur leur contexte, leurs enjeux et finalités
- ✓ **Les conditions du partage d'informations**
 - Secret à l'égard des tiers
 - Communication d'information à l'intéressé qui le demande
 - Secret partagé en équipe de soin (analyse et réflexion autour d'études de cas)
 - Distinction entre travail en équipe, travail en partenariat, travail en réseau
 - Les conditions du partage d'informations : à qui, pourquoi, comment, jusqu'où transmettre l'information ?
 - Nouvelle donnée : la sécurisation des informations informatisées
- ✓ **Comment appliquer le secret partagé ?**
 - Etude de cas en sous-groupe avec comme thèmes : *Respect de la vie privée, partage d'informations pour une meilleure prise en charge, partage des données médicales, etc.*